

ECOLE MATERNELLE MONTGOLFIER
15 RUE MONTGOLFIER
33000 BORDEAUX
Tél: 05 57 87 70 51

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 mars 2013 à 17 h 15

Présents:

Représentante mairie: Mme LABORDE Conseillère Municipale déléguée à l'Education

D.D.E.N : Mme VALLEE

Présidente et directrice de l'école: Mme BABIN

Représentants des Parents d'élèves: PEEP/ Mmes BRAGATO, DURAND,, De CHEZELLES

Collectif de parents: Mmes DELAS, SABATIER, FAUQUEUR, ROCHE, BERNSTEIN

Enseignantes: Mmes VERDOUX, RISBEC, BARDINET, MADRID-SAUVAGET, BERGER, REBIERE

Enseignante stagiaire : Mlle SOMBRUN

Absents: **Association** CHANTECLER pour le Périscolaire : M. VERMEULEN

Dates d'admission pour les futurs élèves pour la rentrée 2013

Mme BABIN remercie la mairie d'avoir avancé les dates d'inscription des nouveaux élèves cela devrait permettre d'améliorer les conditions pour les admissions .

Les admissions pourront commencer dès la rentrée des vacances de Printemps si les certificats d'inscription sont arrivés dans les familles .Une pré-admission commencera à partir de la mi-avril pour les familles qui ont déjà un enfant dans l'école et qui ne demandent pas une dérogation. Les dates seront affichées à la porte de l'école.

La réforme des rythmes scolaires

- **Mme BABIN:** Informations sur la réforme
 - sa mise en œuvre
 - présentation du cadre général de l'école Maternelle Montgolfier
 - les partenaires de l'école
 - les locaux à disposition de l'école maternelle
 - les contraintes liées à la restauration (3 services) et le manque d'abri extérieur en cas de mauvais temps
 - communication des résultats des sondages faits auprès des familles, celui de la mairie et celui fait proposé par l'école et les Parents d'Elèves Délégués concernant les possibilités d'horaire de sorties et de prise en charge des élèves (*en pièce jointe*)
 - présentation de 2 propositions pour une réflexion sur l'emploi du temps
- **Mme LABORDE** communique au conseil que M. le Maire demande le report de la mise en place à la rentrée 2014 et que la municipalité travaille sur un Projet Educatif Territorial
- **Parents d'Elèves :** souhaitent que la mise en œuvre de la réforme soit faite dans l'intérêt des enfants. Que les activités Péri-éducatives qui seraient mises en place soient intéressantes pour les enfants avec un encadrement de qualité et pas seulement une garderie.

Mme Laborde annonce que la mairie prévoit la mise en place d'un cahier des charges pour ces activités.

Au vu de toutes ces informations le Conseil décide, dans un 1er temps, de poursuivre la réflexion, déjà engagée sur la mise en place de la réforme et de faire une proposition pour une nouvelle organisation du temps scolaire pour notre école . Le projet sera transmis à Mme L'Inspectrice de l'Education Nationale qui en assurera l'instruction avant proposition pour validation par le Directeur Académique de la Gironde

Au terme des débats et en tenant compte de la situation dans notre école une organisation est privilégiée : différencier le rythme des PS et des MS/GS en limitant la pause méridienne pour les élèves à 1h30 tout en permettant le service de restauration sur 2 heures. Ce qui raccourcit de manière significative la longueur de la journée de classe mais permet un temps intéressant pour des activités péri-éducatives.

3 projets d'organisation du temps scolaire ont été discuté. 2 projets étant très proches, les horaires du mercredi matin faisant la différence.

Un vote a lieu pour déterminer le projet qui sera proposé avec possibilité d'ajustement ultérieur en fonction du Projet Educatif Territorial. Suite au départ d'une représentante des Parents d'Elèves: 15 votants

Projet adopté avec : 8 voix POUR / 6 CONTRE / 1 ABSTENTION

8h30 _____ 11h30 _____ 12h00 _____ 13h00 _____ 13h30 _____ 15h00 _____ 15h15

LUNDI / VENDREDI

PS ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ENSEIGNEMENT
MS /GS ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ENSEIGNEMENT

MARDI / JEUDI

PS ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ENSEIGNEMENT
MS /GS ENSEIGNEMENT	PAUSE MERIDIENNE	ENSEIGNEMENT

MERCREDI

PS/MS /GS ENSEIGNEMENT

L'ordre du jour étant épuisé
Clôture du Conseil à 19 heures 50

Secrétaire de séance, Mme BERGER

Présidente, Mme BABIN